

Image not found or type unknown



## Conduite sans permis de conduire

Par **robart**, le **12/10/2011 à 16:41**

Bonjour  
J'ai prêté mon véhicule à un ami qui n'avait plus de point sur son permis .  
Il m'avait caché ce fait.  
Quelle est ma responsabilité en cas d'accident, étant donné que je suis propriétaire du véhicule .

Par **Tisuisse**, le **14/10/2011 à 13:45**

Bonjour,  
Les mêmes sanctions que l'auteur de l'accident.  
Lisez les post-it sur ce sujet, ils sont en en-tête de ce forum :  
- conduite sans permis,  
- conduite sans assurances.